



C. Brachet

BELETTE

Mustela nivalis
(Linné, 1766)

Belle petite bête¹

Animal,
Vertébrés,
Mammifères,
Carnivores,
Mustélidés

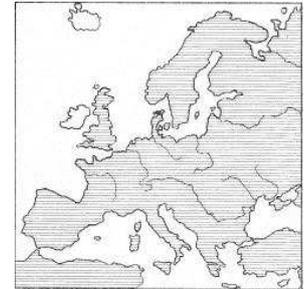
Espèce chassable

Espèce susceptible d'être classée nuisible

Distribution et population

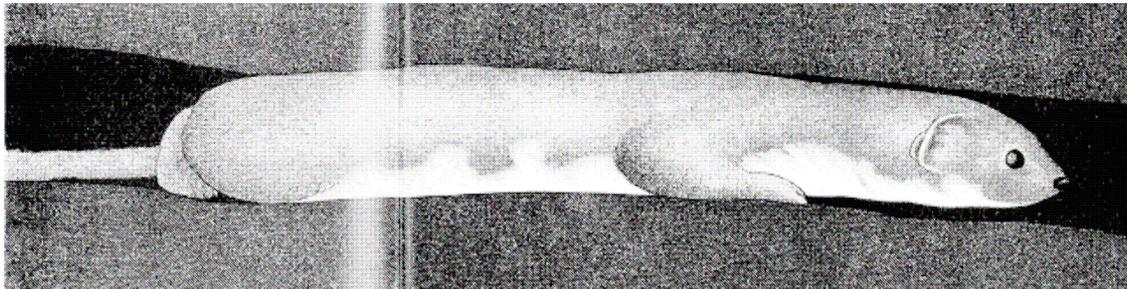
Son aire de répartition est très vaste et englobe toutes les régions froides et tempérées de l'hémisphère nord. Elle a été introduite en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle est présente dans toute l'Europe sauf en Islande et en Irlande, depuis le niveau de la mer jusqu'à 2 700 m d'altitude.

Elle est présente sur le territoire national (métropole) y compris en Corse.



Biologie

La belette est le plus petit mammifère carnivore du monde. Sa taille varie de façon importante selon les régions : une forme naine vivant au nord de l'Europe et une forme dite normale au Sud (elle est un peu plus grosse en Corse). Son pelage est brun roussâtre sur le dessus du corps et blanc sur le dessous, avec une ligne de démarcation irrégulière sur les flancs. Sa queue est courte et de couleur uniforme (ce qui la distingue de l'hermine dont la queue est plus longue et terminée par un pinceau noir et avec qui elle peut être confondue lorsque l'hermine est en pelage d'été). La mue a lieu deux fois par an au printemps et en automne et provoque des changements de coloration, de longueur des poils et d'épaisseur de la fourrure.



Belette chassant dans une galerie de Campagnol des champs, dessin de Pierre Déom (La Hulotte)²

	♂	♀
Poids	60 à 170 g	35 à 90 g
Longueur tête et corps	18 à 23 cm	16 à 19 cm
Longueur queue	5 à 6,5 cm	4 à 5,5 cm
Durée de vie (longévité)	très courte (3 ans maxi)	

Le dimorphisme sexuel est très prononcé chez la belette comme en témoignent les mensurations ci-contre.

Maturité sexuelle	4 mois
Nombre de portée / an	1 à 2
Nombre de petits / portée	2 à 10
Durée de la gestation	34 à 37 jours*
Taux de survie juvénile	-
Taux de survie adulte	10 à 25 %
Sex-ratio	75% ♂ - 25% ♀
Structure des populations (d'après DELATTRE)	59 à 80 % de juvéniles (< 1 an)

* ovulation induite par l'accouplement

Activité saisonnière et reproduction

La reproduction de la belette est caractérisée par une maturité sexuelle précoce (4 mois), une taille des portées élevée (2 à 10 jeunes) et la participation à une ou deux reproductions dans l'année. Cette stratégie de reproduction rapide est nécessaire pour compenser une durée de vie courte.

La période du rut a lieu au printemps, en mars-avril, l'ovulation est induite par l'accouplement, la gestation dure environ 35 jours, et les mises-bas ont lieu d'avril à septembre. La mortalité est importante et peut varier de 75 à 90%. Elle est la conséquence directe des variations des ressources alimentaires (variation des populations de

¹ CABARD P. & CHAUVET B., 1998. Etymologie des noms de mammifères. Eveil Nature. 239 p.

² DEOM P.. Le dossier secret des « animaux malfaisants et nuisibles ». La Hulotte n° 44. Edition Passerage. 48p.



proies). Le renouvellement des populations de belette est très rapide. Les populations de belettes fluctuent en effet selon les cycles pluriannuels des populations de rongeurs (campagnol des champs), dont le rythme varie de 2 à 4 ans selon les régions.

Elle n'hiberne pas et la conservation de la température corporelle est un problème pour un animal de cette taille qui ne peut faire que des réserves de graisse limitées. En hiver, elle limite ses déplacements lors des froids intenses.

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
	Printemps			Ete			Automne			Hiver		
Rut	■											
Mise bas		■					■					

Activité journalière



La belette a une activité polyphasique nocturne et quelquefois diurne, en particulier l'été.

Ses déplacements, de moins d'une heure en général, sont séparés par des périodes de repos au gîte. L'importance de ses excursions dépend de l'abondance des proies et des conditions climatiques, les intempéries la rendant plus sédentaire.

Organisation sociale et spatiale

Le système social repose sur la territorialité intra-sexuelle : mâles et femelles adultes vivent en général en solitaires et le territoire d'un mâle couvre celui d'une ou plusieurs femelles. Le système territorial semble lié à la densité d'individus plutôt qu'à la disponibilité en proies. Les jeunes sont élevés par la femelle jusqu'à l'âge de 9 à 12 semaines ; le sevrage est progressif et débute dès 3 à 4 semaines. L'émancipation des jeunes commence dès 2 mois et demi environ. La population est en permanence composé de sédentaires, mâles et femelles adultes ; de résidents temporaires, le plus souvent des mâles adultes ou juvéniles et d'erratiques.

La belette utilise différents terriers (de rongeurs) répartis sur son territoire dont la taille varie selon les sexes et l'abondance des ressources alimentaires. Le territoire des femelles (1,5 à 8 ha) est plus restreint que celui des mâles (7 à 15 ha) et la dimension des territoires diminue avec une augmentation des proies. Les densités peuvent varier de 0,2 (faible densité des proies) à 20 (lors d'une pullulation de campagnols des champs) belettes par km².

Régime alimentaire

La silhouette fusiforme de la belette est adaptée pour visiter les galeries des petits rongeurs. Capable de passer dans un trou de 15 mm de diamètre, la belette chasse les rongeurs dans leurs propre galeries, sous terre, sous les tas de branches ou sous la neige. Le campagnol des champs représente 60 à 99% de son régime alimentaire en France. Elle se nourrit occasionnellement d'oiseaux, de jeunes lagomorphes, de taupes, de musaraignes, de batraciens, de reptiles et de poissons. Elle constitue d'importantes réserves de proies à proximité de ses gîtes et a l'habitude de tuer des proies en quantité supérieure à ses besoins immédiats. La belette est un prédateur qui chasse le plus souvent au sol. Le mouvement de la proie déclencherait l'attaque mais l'odorat et l'ouïe interviennent également. C'est un réflexe de chasse qui fait que tant que des proies bougent, la belette continuera à les poursuivre.

Habitat

La belette est inféodée à la présence des petits rongeurs. Ubiquiste, elle fréquente des milieux de plaine et montagne, ouverts et fermés mais il est vrai qu'elle est en moindre abondance dans les grandes forêts et en haute montagne. On l'observe fréquemment près des habitations, sur les chemins, le long des murs, des haies et des broussailles.

Menaces

Si l'influence de l'abondance des proies est connue sur la dynamique des populations de belettes, l'impact d'autres facteurs limitants reste à montrer. La super-prédation par le renard et les rapaces, et la compétition avec l'hermine seraient deux facteurs non négligeables en particulier lors des phases de déclin de densités. Dans certaines régions, les campagnes de destruction des rongeurs par l'utilisation de raticide pourraient être une menace directe pour la belette, qui est sensible à des doses faibles d'anticoagulant. Les aptitudes de la belette à la vie souterraine lui ont permis de



mieux s'adapter que l'hermine aux zones remembrées car elle trouve facilement des gîtes dans les galeries de rongeurs.

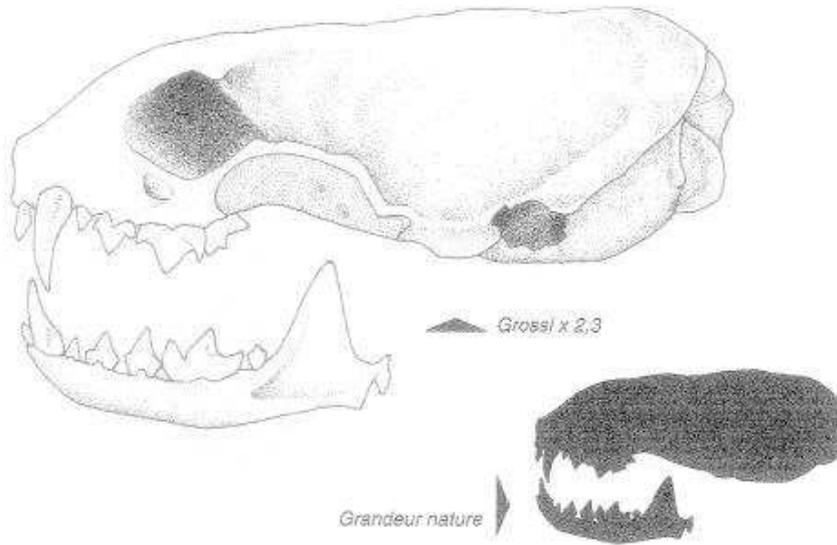
Impacts sur le milieu ou les activités humaines

La prédation de la belette sur les élevages avicoles reste difficilement quantifiable par manque d'outil simple permettant une quantification précise des pertes et une reconnaissance fiable des prédateurs en cause.

L'impact de la prédation de la belette sur le gibier reste méconnu en raison de la complexité des études prédateurs-proies et de la multitude des situations rencontrées. Compte-tenu de sa taille et de son régime alimentaire, la prédation exercée par la belette ne peut être que marginale et limitée dans le temps (phase de déclin et de faible abondance de rongeurs en milieux ouverts) et pourrait concerner les lapereaux, les levrauts, les poussins et œufs d'oiseaux nichant au sol (perdrix).

Indices de présence

Le crâne



Formule dentaire de la belette				
3	1	3	1	34
I	C	PM	P	
3	1	3	2	

Taille du crâne
(en mm)
25 < L < 43
14 < l < 24

Crâne de belette (extrait du Guide des crânes de mammifères, La gazette des Terriers.)³

Les empreintes et voies

Chaque pied de la belette porte 5 doigts griffus. Son empreinte mesure 1 cm de large pour 1,5 à 2 cm de long.

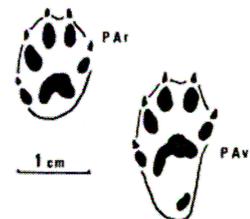
Lors des trajets qu'elle effectue sous la neige, la belette se déplace par bond dont la longueur est en moyenne inférieure à 30 cm. Les trous qu'elle creuse dans la neige sont obliques (alors que ceux de l'hermine sont verticaux).

Les fécès

D'un diamètre de 2 à 3 mm, elles sont plus ou moins cylindriques, torsadées et effilées à une extrémité. Leur longueur oscille entre 3 et 8 cm.

Bruits et cris

Sifflements, pépiements et brefs cris aigus. Les jeunes pépient.



Patte avant et patte arrière de belette (extrait de la note technique de l'ONCFS)

Bibliographie

- BOUCHARDY C. & MOUTOU F., 1989. Observer les mammifères sauvages. Edition Bordas. 239 p.
- BOUCHARDY C. & DELATTRE P., 1986. La Belette. Office national de la chasse, fiche technique n°28. 4p.
- DELATTRE Pierre, 1987. La belette (*Mustela nivalis*, Linnaeus, 1766) et l'hermine (*Mustela erminea*, Linnaeus, 1758). Encyclopédie des carnivores de France. Société d'étude et de protection des mammifères de France, n°11 et 12. 74p.

³ MAYOT R., 1994. Guide des crânes de Mammifères. La Gazette des Terriers. 42p.

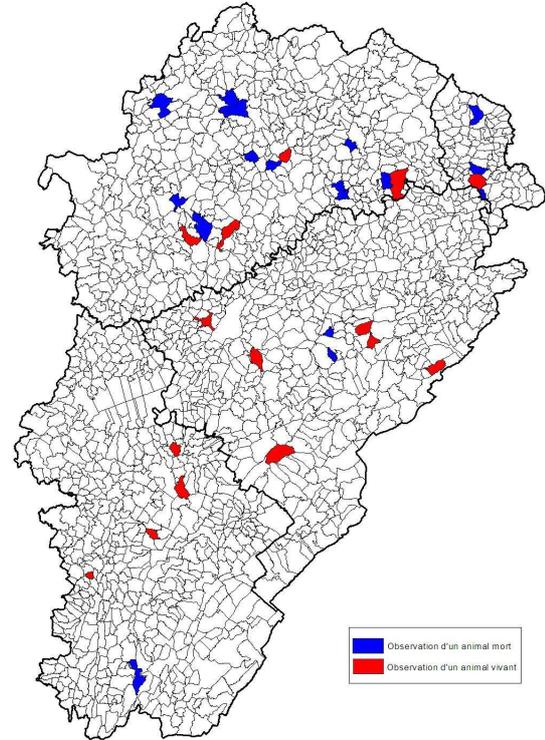
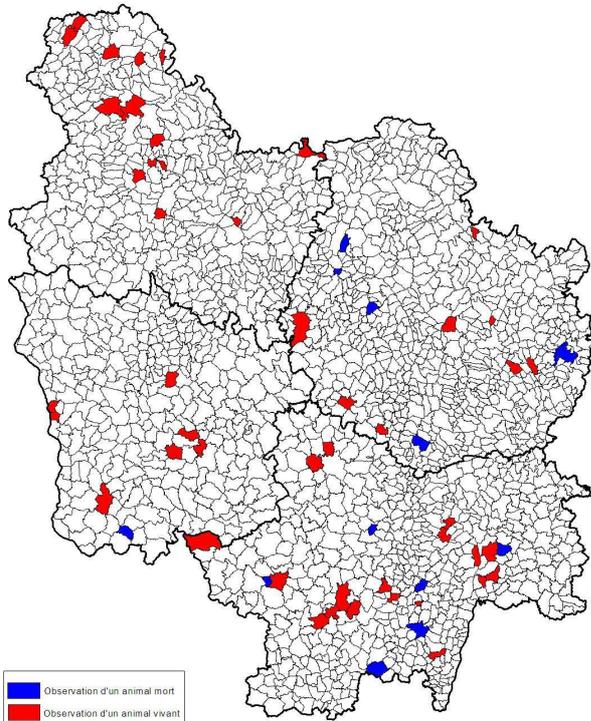


RUETTE S., 2002. Les Petits carnivores, élément de biologie, gestion de l'espèce et de ses habitats. ONCFS. 24 p.
RUETTE S., F. LÉGER, M. ALBARET, P. STAHL, P. MIGOT & P. LANDRY, 2004. Enquête sur la répartition de la martre, de la fouine, de la belette, de l'hermine et du putois en France. Faune Sauvage, 263:28-34 et 265:80
SAINT GIRONS M.C. & MOUTOU F., 1998. La belette. Eveil Nature - Approche. 72 p.

REPARTITION DES OBSERVATIONS EN BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE

Répartition des observations de belette collectées dans les carnets de bord petits carnivores par les agents de l'O.N.C.F.S. entre 2001 et 2006 en Bourgogne.

Répartition des observations de belette collectées dans les carnets de bord petits carnivores par les agents de l'O.N.C.F.S. entre 2001 et 2006 en Franche-Comté.



REPARTITION EN FRANCE enquête ONCFS-1999, Ruette *et al.* 2004

